



RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR DE LA MUNICIPALITÉ D'ARUNDEL – ANNÉE 2024

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur de la Municipalité pour l'année 2024, conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*.

RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT AU 31 DÉCEMBRE 2024

Tout d'abord, concernant l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2024, les revenus consolidés de la municipalité se sont chiffrés à 2 582 844 \$ alors que les charges consolidées s'élevaient à 1 851 877 \$, ce qui nous a amené à un surplus consolidé de l'exercice de 731 667 \$. En tenant compte des revenus d'investissement débiteurs et investissements de 884 385 \$, le déficit consolidé de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales s'élève à 152 718 \$.

Une fois cette conciliation à des fins fiscales effectuée, nous obtenons un excédent consolidé de 60 121 \$ (administration municipale : 50 778 \$). À la fin de l'exercice financier 2024, la dette consolidée à long terme de la Municipalité était de 2 193 870 \$.

Au niveau des excédents consolidés accumulés au 31 décembre 2024, la Municipalité termine l'année financière 2024 avec un excédent de fonctionnement non affectés consolidé de 248 132 \$ (administration municipale : 230 749 \$).

L'auditeur indépendant, Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l., a effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité du Canton d'Arundel. À leur avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité du Canton d'Arundel au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à consulter le rapport financier annuel de la Municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 qui est disponible au bureau municipal ainsi que sur le site internet de la municipalité.

INVESTISSEMENTS EN 2024

Travaux – chemin de la Rouge Phase 1 110 623 \$
Travaux – ponceau - ch. de la Montagne 19 438 \$
Ordinateurs (PR 941\$, – Administration 1 676\$ – Urbanisme 1471\$) : total 4 088 \$
Voirie - Radars pédagogiques 13 985 \$
Sécurité publique - Véhicule service de Premier répondant 58 488 \$
Loisirs - Foyer extérieur 1 400 \$

INVESTISSEMENTS EN 2025 (à ce jour)

Voirie - Épandeur (sableuse) 47 742\$
Administration - Plieuse 4 194 \$
Travaux – Ch de la Rouge phase 2 722 917 \$
Travaux - Hôtel de ville / Citizen Home :

- Réfection intérieure des appartements 35 000 \$
- Réfection/démolition balcons, grande galerie principale et escaliers 73 400 \$
- Peinture revêtement extérieur 54 000 \$

Pascale Blais, mairesse